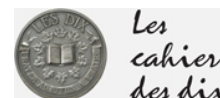


Les Cahiers des dix



Philippe Aubert de Gaspé [1786-1871]

Luc Lacourcière, c.c.

Number 41, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1016229ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1016229ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacourcière, L. (1976). Philippe Aubert de Gaspé [1786-1871]. *Les Cahiers des dix*, (41), 191–204. <https://doi.org/10.7202/1016229ar>

Philippe Aubert de Gaspé [1786-1871]

Par LUC LACOURCIÈRE, C. C.

Dans la littérature canadienne, Philippe Aubert de Gaspé jouit d'un rare privilège : celui de maintenir autour de son oeuvre une unanimité plus que centenaire. En effet, parmi les vieux écrivains du dix-neuvième siècle, il est bien le seul, je crois, à conserver un certain privilège d'auteur irremplaçable. Il continue de trouver grâce et indulgence auprès des historiens et des critiques les plus divers. Alors que les Crémazie, les Casgrain, voire même les Garneau, sont l'objet de toutes sortes de réserves, la postérité a pour ainsi dire ratifié, à l'endroit du seigneur de Gaspé, le jugement enthousiaste de ses contemporains. Et voilà certes un phénomène assez exceptionnel pour que l'on s'arrête quelques instants à scruter les raisons d'une renommée aussi solide et durable.

Ce n'est point que la permanence de notre vieux chroniqueur constitue un grand mystère. Son oeuvre, qui se présente sous le signe du passé : *Les Anciens Canadiens* (1863) et *Mémoires* (1866), est devenue pour l'historien de nos lettres comme pour le simple lecteur le symbole, en même temps que le résumé, d'une époque abolie. Philippe Aubert de Gaspé nous apparaît à tous, au-delà de ses souvenirs personnels, le témoin véridique de toute la collectivité dont il était issu. Survivant au régime seigneurial que l'on venait d'abolir, en 1854, il en est comme la conscience et l'illustration; il représente, et le plus naturellement du monde, non seulement sa caste — ce qui serait déjà digne de mention — mais aussi la civilisation traditionnelle de l'humble censitaire. C'est à ce dernier surtout que, pour la première fois dans notre littérature, il a donné une voix que, depuis cent ans et plus, on ne s'est pas encore lassé d'entendre.

* Fragments d'une conférence prononcée, le 20 avril 1976, dans l'ancienne prison de Québec, le Morrin College, devant la Société historique de Québec.

Telle est bien, je crois, la caractéristique fondamentale de l'oeuvre de Philippe Aubert de Gaspé que cette dualité d'un témoignage passant, avec la plus parfaite aisance, des souvenirs aristocratiques d'une famille dont il était fier, aux traditions d'un peuple dont il fut le premier observateur attentif autant que fidèle.

Mais cette réussite exceptionnelle n'est pas l'effet du hasard. On ne l'a pas suffisamment remarqué, semble-t-il. Pour nous, en tout cas, qui en avons longuement cherché les raisons, c'est dans ce dernier élément traditionnel surtout que nous avons cru retrouver le secret principal de la durabilité de notre auteur. Mais avant que de montrer en quoi il nous apparaît comme notre premier historien des traditions populaires, il importe d'esquisser sa biographie. Elle nous ramènera d'ailleurs, par un détour imprévu, au coeur même de cette vie paysanne dont le seigneur de Saint-Jean-Port-Joli s'est fait le porte-parole.

Parce qu'elle est en partie autobiographique, non seulement dans les *Mémoires*, mais aussi, avec de légères transpositions, dans son roman pourtant situé à l'époque de la conquête, son oeuvre nous invite à suivre ce cheminement. Non pas que la chronologie y soit en tous points rigoureuse ni se déroule au rythme des annales antiques. « J'entasserai les anecdotes, écrit-il, à mesure qu'elles me viendront, sans autre plan arrêté qu'un certain ordre chronologique, que je ne promets pas de toujours observer. »¹ Tout au contraire, notre auteur s'est refusé sciemment à dresser des éphémérides qui l'eussent fort embarrassé d'ailleurs, surtout pour la longue période de sa retraite prématurée après 1822. Mais comme il écrit au soir de son existence — il publie les *Anciens Canadiens* à l'âge avancé de soixante-seize ans et les *Mémoires*, à quatre-vingts — les événements auxquels il a été mêlé et les hommes qu'il a connus surgissent à travers le prisme d'une réflexion prolongée comme autant de palimpsestes de ses souvenirs.

Mais autant qu'on en puisse juger par un contrôle rigoureux des faits racontés et par le recoupement des preuves extérieures, ce prisme est très peu déformant. Notre mémorialiste est tout à fait conscient de sa véracité. Aussi les seuls mérites qu'il s'attribue, avec une bonho-

1. *Mémoires*, Ottawa, Desbarats, 1886, p. 11.

mie souriante, ne sont pas d'ordre stylistique et littéraire. Sur ces points, il mesure humblement ses limites, quand il écrit au seuil des *Anciens Canadiens* : « J'admettrai franchement qu'il y a mille défauts dans ce livre et que je les connais. »

De même il ne se soucie guère des commentaires : « Que m'importe après tout la critique. . . »²

Cependant il faut reconnaître que son art de raconter et de mettre en valeur une anecdote d'apparence insignifiante ou un mot piquant, lui est tout à fait personnel et demeure inimitable. Toutefois, à ses yeux, son principal mérite est ailleurs. Il réside d'une part dans sa mémoire qu'il qualifie de « prodigieuse... étonnante... et exceptionnelle, »³ et d'autre part dans son penchant à toujours dire la vérité. « Je suis né naturellement véridique. » dit-il encore.⁴

Ajoutons à ces deux qualités que l'on prend rarement en défaut, une disposition, naturelle aussi, à la bienveillance, chose dont il ne se vante pas, mais qu'il trouve le moyen de louer, comme une qualité rare, chez une de ses vieilles tantes. Cela aussi est remarquable, car dans ses *Mémoires* et dans les notes qui suivent les *Anciens Canadiens*, il fait défiler près d'un millier de personnages de l'humeur desquels il n'a pas toujours eu à se féliciter. Pourtant jamais sa bienveillance ne se manifeste au détriment de la vérité. Il dit encore :

« Mes compatriotes canadiens-français se plaindront peut-être de ce que je n'ai pas assez épargné les ridicules de leurs ancêtres... , mais comme je ne m'épargne guère moi-même quand la circonstance s'en présente, j'attends amnistie entière de leur part. »⁵

En somme, les principes qui guident sa conscience et son art d'écrivain sont à peu près les mêmes que ceux qui animent son honneur de gentilhomme.

Ceci dit, remarquons, comme il arrive fréquemment dans les dires de vieillards, que son sujet de prédilection est l'évocation de ses années les plus lointaines : celles de son enfance, à la fin du dix-huitiè-

2. *Les Anciens Canadiens*, deuxième édition, Québec, Desbarats, 1864, p. 7.

3. *Mémoires*, p. 14-15.

4. *Ibid.*, p. 42.

5. *Ibid.*, p. 495.

me siècle — il était né en 1786 — et celles de ses années de jeunesse, pendant le premier quart du dix-neuvième, celles en tout cas qui s'étaient d'abord gravées dans son heureuse et tenace mémoire. S'il parle des époques postérieures ce n'est occasionnellement que pour souligner les transformations dans les mœurs et coutumes ou pour déplorer la mort de quelque être cher et la fuite inexorable du temps.

C'est ainsi qu'il est à peu près silencieux sur les quelque quarante dernières années de sa vie, exception faite toutefois pour ses rapports avec ses fidèles compagnons de chasse et de pêche. Il n'y a dans les *Mémoires* qu'une seule allusion à sa compagne, « la belle d'entre les belles, dit-il, celle qui a partagé mes joies et mes douleurs », ⁶ et encore le grand amour de sa vie n'est-il évoqué qu'à l'occasion de la fête champêtre du gouverneur où, pour la première fois, en 1811, il a conduit Susanne Allison à la danse.

De ses treize enfants, il ne dit à peu près rien. A peine en passant fait-il une remarque badine sur leur turbulence de « petits chats... à la nuit tombante. » ⁷ Quant à sa postérité dont Abraham lui-même eût été fier, cent quinze petits-enfants — c'est la quantité dénombrée à sa mort en 1871 — il ne souffle mot.

Est-ce à dire que cet entourage familial laisse indifférent le vieux patriarche? Aucunement. Il prodigue son affection à tous les siens, et c'est d'eux qu'il a reçu toute consolation dans ses revers. S'il ne parle pas de ses enfants, c'est parce qu'il écrit pour eux et ne croit pas utile de s'attarder sur ce qui leur était familier.

Par contre, il est intarissable sur les générations anciennes de ses ancêtres paternels et maternels: les Aubert de Gaspé, les Tardieu de Lanaudière, les Coulon de Villiers, les Le Gardeur de Tilly. Il s'attarde aussi volontiers sur les familles alliées ou simplement amies de la sienne: les Baby, les Juchereau Duchesnay, les Irumberry de Salaberry, les Chaussegros de Léry, et les seigneurs Taché de Kamouraska et les Couillard, de la Rivière-du-Sud, et les de Sales Laterrière, des Eboulements.

L'ancienne noblesse canadienne était, à bon droit, fière de ses états de service, militaires ou politiques, de ses alliances brillantes et de ses

6. *Ibid.*, p. 356. Leur mariage eut lieu le 25 septembre 1811.

7. *Ibid.*, p. 67.

contacts nostalgiques avec la cour de France d'abord, puis avec les gouverneurs, représentants des nouveaux souverains britanniques. Chaque famille conservait pieusement les moindres reliques de son noble passé. L'oeuvre du seigneur de Gaspé a été rédigée sur une petite table en acajou,

« un vieux meuble de famille, confiait-il à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, avec lequel j'ai été élevé, et qui servait toujours à ma mère. C'était un précieux souvenir pour elle, car elle l'avait reçue en présent de Lady Dorchester. »⁸

L'enfance du jeune Philippe avait été enchantée par mille récits et anecdotes, maintes fois répétés devant lui, au point qu'à certains moments, il nous donne l'illusion d'avoir vécu lui-même sous l'ancien régime. Notons ici qu'il était né vingt-trois ans seulement après le traité de Paris.

Il n'entre pas dans mon propos actuel d'analyser le contenu proprement historique des *Mémoires*; mais il faut bien constater que cette connaissance intime qu'il avait du dix-huitième siècle, venue par tradition familiale, l'avait préparé, bien plus que l'étude minutieuse des documents, à écrire son célèbre roman historique. D'ailleurs tous les personnages des *Anciens Canadiens* qu'il appelle « les amis que mon imagination avait créés »,⁹ ont des prototypes identifiables dans sa famille, dans son entourage ou en lui-même; par exemple ce Jules d'Haberville qui paraît être un portrait assez fidèle du jeune Aubert dans sa turbulente jeunesse, alors que Monsieur d'Egmont le représente dans sa vieillesse, mais en philosophe assagi par les revers de fortunes, les épreuves et la solitude de la campagne. Ce n'est pas par simple coïncidence si ces deux portraits de l'auteur sont également ceux qui se détachent le plus nettement des *Mémoires*: d'une part un jeune homme enthousiaste et imprévoyant et d'autre part un vieillard retranché qui laisse courir sa plume à la recherche de son temps perdu.

Il faudrait ici analyser plus longuement le caractère du premier, car il sert de clef à quelques-unes des parties les plus piquantes des

8. L'abbé H.-R. Casgrain, *Philippe Aubert de Gaspé*, Québec, Brousseau, 1871, p. 72.

9. Réponse de M. de Gaspé à M. le Supérieur du collège de l'Assomption, lors de la représentation d'un drame tiré des *Anciens Canadiens*; en juillet 1865.

Mémoires. On ferait d'abord connaissance avec l'écolier espiègle et insouciant que ses parents avaient placé dès l'âge de neuf ans à la pension Cholette, mais qui fréquentait plus assidûment les « petits polissons » de Québec, « sauteurs d'escaliers », que l'école du maître Tanswell dont il néglige même de donner le nom. Puis, ce serait l'élève du Séminaire de Québec, dont son professeur de Quatrième dit qu'il était « dissipationi et nugis deditus ». (adonné à la dissipation et au bavardage). Ce qui ne l'empêche pas d'occuper le second rang dans le palmarès de rhétorique en 1804, « non tam autem diligentiae quam dotibus » (non pas tant à cause de son application qu'à cause de son talent).¹⁰ A sa sortie du Séminaire, on le suivrait à l'école anglo-protestante du révérend John Jackson où il était le seul étudiant canadien-français. Il nous introduirait ensuite parmi les avocats, les juges, les militaires de cette disparate société anglaise et canadienne-française de Québec, et même jusqu'au Château Saint-Louis et à Powell-Place (le Bois de Coulange actuel), résidences du gouverneur. A chaque endroit surgiraient des figurines animées tantôt par une anecdote, tantôt par un trait plaisant ou tragique, caractéristiques en tout cas de la « petite comédie humaine » qui se jouait dans le décor du vieux Québec, alors réduit aux proportions de l'illustre maquette de Duberger.

Sur une multitude de personnages et sur les principaux événements de son époque, notre auteur projette l'éclairage de son jugement mesuré : la phobie napoléonienne, les actes arbitraires de celui qu'on appelait ironiquement « the little king Craig », la saisie du journal *Le Canadien* par son futur beau-père, le capitaine Thomas Allison, et l'arrestation de ses rédacteurs, puis la glorieuse revanche de Châteauguay, sous la conduite de Salaberry, en 1813, pendant la guerre anglo-américaine. Cette brève énumération fait voir que, pour les vingt premières années du dix-neuvième siècle, ses *Mémoires* constituent un témoignage historique d'importance majeure.

L'activité littéraire était alors réduite à bien peu de choses. On y apprend cependant qu'en 1809 les jeunes gens de sa génération fondent une éphémère Société littéraire qui organise des concours et décerne des diplômes, la première en ce pays, et dont Philippe Aubert

10. Archives du Séminaire de Québec, 103, no 49.

de Gaspé fut le vice-président. C'est un indice qui laisse présager un peu sa tardive carrière d'écrivain. Car il semblait bien, à cette époque, définitivement engagé dans une honorable mais paisible et monotone carrière. Que s'il se fut étroitement borné à la pratique du droit ou à l'exercice de cette commission de shérif qu'il avait reçue, le 9 mai 1816, nous aurions peut-être à faire le portrait d'un fonctionnaire modèle, mais sans plus.

Dans le dixième chapitre des *Anciens Canadiens*, (chapitre qui, du point de vue romanesque, est un hors-d'œuvre), le vieux Monsieur d'Egmont « le Bon Gentilhomme » fait à Jules d'Haberville des confidences d'une transparence évidente sur les circonstances qui amenèrent sa ruine financière et lui permirent de mesurer la noire ingratitude de ceux qu'il croyait avoir été ses amis et qu'il avait obligés comme tels.

« Mes affaires privées, dit-il, étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant. Lorsque je découvris la vérité après un examen de mes comptes, je fus frappé d'un coup de foudre. Non seulement j'étais ruiné, mais aussi sous le poids d'une défalcation considérable ! Bah ! me dis-je, que m'importe la perte de mes biens ! Que m'importe l'or que j'ai toujours méprisé ! que je paie mes dettes ; je suis jeune, je n'ai point peur du travail. j'en aurai toujours assez. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs ? mes amis me doivent des sommes considérables. Témoins de mes difficultés financières, non seulement ils vont s'empressez de s'acquitter envers moi, mais aussi, s'il est nécessaire, de faire pour moi ce que j'ai fait tant de fois pour eux. . . »¹¹

La confidence se prolonge et elle est émouvante. C'est un plaidoyer *Pro Domo* qui a sûrement été déterminant dans la carrière littéraire du vieil écrivain. S'il a pris la plume à un âge avancé, c'est pour expliquer sinon justifier sa conduite passée. Relate-t-il exactement les faits comme ils se sont déroulés ? Dans l'ensemble, cela ne fait pas de doute. Et surtout pour les événements qui ont suivi. Il n'est plus besoin, après un siècle et demi, de recourir à l'allégorie pour les exposer. Notre auteur fut destitué comme shérif le 14 novembre 1822. En 1823, son père étant mort, il se retire, à l'âge de trente-sept ans, dans la paisible seigneurie de Saint-Jean-Port-Joli, dont il devenait l'usufruitier.

11. *Les Anciens Canadiens*, Québec, Desbarats, deuxième édition, 1864, p. 172-173.

Commence alors pour lui et les siens une longue et cruelle expiation. Pendant nombre d'années, il vivra, avec sa famille, sous la menace constante d'une arrestation, captif d'une dette évaluée, avec les intérêts en 1834, à 1974 livres, 4 chelins et 2 pences¹², (soit exactement \$7896.83 1/3 dollars) somme énorme pour l'époque. Ce n'est qu'au bout de seize années, le 29 mai 1838, en un temps de représailles, que le seigneur de Gaspé est finalement arrêté et détenu dans la prison de Québec (aujourd'hui le Morrin College, au coin des rues Saint-Stanislas et Sainte-Anne). Il y demeura exactement trois ans, quatre mois et cinq jours.

Pour le sortir de là, il fallut bien des démarches et procédures. Une pétition de l'ancien shérif fut d'abord déposée devant le conseil législatif par le député Bruneau, le 16 juillet 1841¹³. Puis elle fut référée à un conseil spécial de la Chambre d'Assemblée qui l'accueillit favorablement. Dans le rapport qu'il fit, au nom de ce Comité, le 3 août, le député Robert Christie, après avoir résumé la situation financière du pétitionnaire et ses démêlés avec la Couronne constatait:

«...que l'exécution rigide de la loi, qui retient M. De Gaspé emprisonné depuis plus de trois ans, sans avantage pour la créance publique, et sans même aucune perspective d'avantage, devrait avoir un terme...»

Et il concluait son rapport ainsi :

« Considérant le long emprisonnement de M. De Gaspé, son âge avancé, et le mauvais état de sa santé par suite de son long emprisonnement et considérant aussi, qu'il a donné en Cour, et sous serment, un Etat fidèle par écrit de tous les Biens et Propriétés qu'il possédait au monde, dans la vue de se libérer de ses Dettes, votre Comité recommande qu'il soit passé un Acte pour le soulagement de ce Monsieur et il présente en conséquence un Bill à cet effet. »¹⁴

12. Pierre-Georges Roy, *A travers les Anciens Canadiens*, Montréal, Ducharme, 1943, p. 79.

13. *Journaux du Conseil Législatif de la Province du Bas-Canada*, 5 Vict. A. 1841, vol. I, p. 56.

14. *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, 5 Vict. A. 1841, p. 310-311. Dans l'édition anglaise, p. 278-279.

Ce bill intitulé « Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert De Gaspé* » fut examiné par l'une et l'autre chambre pour finalement être définitivement adopté le 18 septembre 1841¹⁵. Mais ce n'est que quelques jours plus tard (le 2 octobre) lorsqu'il eut réglé certaines formalités que le seigneur de Gaspé recouvra sa liberté¹⁶.

On comprend facilement que Philippe Aubert de Gaspé ait préféré évoquer ces souvenirs pour lui pénibles par le truchement d'un personnage romanesque, M. d'Egmont. Il n'a pas pour autant exagéré le tourment moral qui fut le sien dans ces circonstances. Un détail de la confidence du Bon Gentilhomme (c'est le titre du chapitre Dix) nous le fait bien saisir. Pendant sa captivité, à deux reprises, deux de ses enfants sont dangereusement malades :

« Je savais, dit Monsieur d'Egmont, mes enfants moribonds, et je n'en étais séparé que par la largeur d'une rue. Je voyais, pendant de longues nuits sans sommeil, le mouvement qui se faisait auprès de leur couche, les lumières errer d'une chambre à l'autre; je tremblais à chaque instant de voir disparaître ces signes de vie qui m'annonçaient que mes enfants requéraient encore les soins de l'amour maternel. »¹⁷

On a mis en doute la vraisemblance de ce fait; et sur la foi d'une fausse preuve, on a taxé de Gaspé d'exagération, parce que sa famille aurait demeuré assez loin de la prison, rue des Remparts, en 1844;¹⁸ Eh bien ! ce n'était pas le cas entre 1838 et 1841, comme nous l'apprennent les *Mémoires* de Mme Daniel Macpherson :

« Retournons sur nos pas, écrit cette dame, et visitons la maison située dans la rue Ste-Anne, vis-à-vis la vieille prison de Québec. A côté demeurait la famille de Gaspé, et ma connaissance avec cette charmante dame, Lady Andrew Stuart [Elmire-Charlotte de Gaspé] et plusieurs de ses soeurs, date de ce temps-là. »¹⁹

15. Joseph-Edmond Roy a résumé toute cette procédure dans le *Bulletin des Recherches historiques*, vol. 2, no 4, 1896, p. 75. Le texte même de l'Acte a été reproduit aussi dans le *BRH*, vol. 2, no 1, janvier 1936, p. 51-52.

16. P.-G. Roy, *opus cit.*, p. 80.

17. *Les Anciens Canadiens*, p. 179.

18. Pierre-Georges Roy, *A travers les Anciens Canadiens* Montréal, 1943, p. 82.

19. Madame Daniel Macpherson, *Mes Mémoires*, Montréal, 1891, p. 42.

Philippe Aubert de Gaspé n'alla habiter la rue des Remparts qu'après la mort de sa mère et de sa tante, Louise Tarieu de Lanaudière, survenue, à une semaine d'intervalle seulement. Une lettre de faire-part pour les funérailles de cette dernière, datée du 6 avril 1842, et retrouvée dans les papiers de Gaspé, fournit cette précision que nous voulons établir :

« ... le convoi partira de la demeure de Made. veuve De Gaspé, Haute-Ville de Québec, Rue Ste-Anne, No 20, jeudi le 7^{me} jour d'Avril courant, à 9 heures A.M. »²⁰

La scène racontée par M. d'Egmont est non seulement vraisemblable. Elle est véridique. Au demeurant, la lettre de Philippe Aubert de Gaspé à sa fille, Adélaïde (madame Saveuse de Beaujeu), sur laquelle s'appuyait Pierre-Georges Roy, est du 17 mai 1844; si on la lit bien, elle parle de la maison des Remparts comme d'une demeure où l'on venait tout juste d'aménager :

« Viens passer un mois, deux mois avec nous, nous avons une maison très spacieuse, No 16, rue des Remparts, où nous tâcherons de te mettre à ton aise; c'est l'endroit le plus retiré de Québec. »²¹

Assez retiré en tout cas pour éloigner de sa vue le cauchemar de l'édifice odieux à son honneur dans lequel il avait séjourné trop longtemps. Vers cette époque aussi la famille de Gaspé reprit les migrations saisonnières entre la ville de Québec et le manoir de Saint-Jean-Port-Joli, comme l'avaient toujours fait les anciens seigneurs.

On se demande naturellement à quoi devait songer M. de Gaspé, avant, pendant et après sa captivité, soit pendant les quarante années qui séparent sa ruine financière, en 1822, de son extraordinaire entrée dans la littérature canadienne en 1862? C'est la période de sa vie sur laquelle il est le plus discret et sur laquelle nous avons le moins de renseignements personnels.

L'administration de sa seigneurie et les menus travaux de jardinage ne pouvaient l'absorber entièrement pendant toute l'année. La routine de son existence est sans doute rythmée par les événements ordinaires, mais plus fréquents dans les familles nombreuses : mariages

20. Collection de l'auteur.

21. Citée par Pierre-Georges Roy, *A travers les Anciens Canadiens*, p. 82.

de sept de ses filles, à partir de 1829, suivis de naissances régulières et répétées (les aînés de ses petits-fils étant les cadets de ses trois derniers enfants). Une belle complication pour expert généalogiste. Il y a aussi les deuils qui occupaient l'esprit et le cœur plus longtemps : celui de son fils, Philippe Aubert, notre premier romancier, auteur de *L'Influence d'un livre*, décédé au loin, à Halifax, en 1841, pendant la captivité de son père;²² celui de sa mère en avril 1842 et de sa femme, en août 1847, âgée seulement de cinquante-trois ans.

Ce durent être là autant de sujets de méditations assez douloureuses et qui, à certaines heures, s'il en faut croire la confiance de M. d'Egmont, l'amènèrent au bord du désespoir et jetèrent même en lui des doutes sur le sens de la vie. Mais le temps apporte remède à tous maux. De Gaspé, le prodigue, finit donc par oublier les méprisables amis qui l'avaient conduit à la ruine et abandonné dans le besoin. Au contact de la nature, des paysans et des livres (chers amis qui ne trompent pas), il reprit goût à la vie et retrouva progressivement les vertus et toutes les qualités de son esprit naturellement enthousiaste.

La lecture l'avait toujours vivement intéressé. Il a confessé sur un ton enjoué de quelle façon il avait découvert, dans l'étude de son patron Sewell, pis que le diable, « les *Ruines* du citoyen Volney et les philosophes du 18^e siècle, dont [son] professeur de métaphysique, au Séminaire de Québec, lui avait inspiré une sainte horreur. »²³ Il consacre aussi une page fort révélatrice à sa découverte de la littérature anglaise dont il n'a cessé, semble-t-il, de se nourrir.²⁴ Bref, la culture littéraire du vieux seigneur était peu commune pour son époque. Nourri des auteurs classiques gréco-latins et français qu'il aime citer à tout propos, mais sans pédantisme, il a aussi la curiosité des auteurs contemporains, les prosateurs romantiques, français et anglais, dont il subit, par endroits, l'influence. L'abbé Casgrain rapporte qu'il s'est même exercé à traduire en français des romans de Walter Scott.²⁵ La lecture silencieuse ou à haute voix était un passe-temps favori au manoir de Gaspé. Il ne dédaigne pas non plus quelques rares auteurs

22. Luc Lacourcière, *Aubert de Gaspé fils* (1814-1841), dans « Les Cahiers des Dix », no 40, 1975, pp. 275-302.

23. *Mémoires*, p. 309.

24. *Ibid.*, p. 503.

25. Casgrain, *Opus cit.*, p. 17.

canadiens, ses contemporains. A deux reprises, il rend hommage à François-Xavier Garneau qui a contribué à lui redonner fierté et confiance en lui-même et dans ses compatriotes. Ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de contredire assez vivement l'historien sur plusieurs points, en particulier sur son appréciation du système seigneurial, dans les notes marginales de son exemplaire de *l'Histoire du Canada*, que nous avons la bonne fortune de posséder.

Mais une fois les livres refermés, il reste encore place pour de longues heures de loisirs dans l'isolement de la seigneurie. Il faut bien sortir; et c'est alors qu'il s'ouvre à la nature. Il a célébré les incomparables couchers de soleil, vus de la côte du sud, dans le décor du Saint-Laurent et des lointaines Laurentides. Il a rappelé les longues promenades solitaires et méditatives et surtout les excursions de quelques jours dans les îles du Saint-Laurent, à la Batture aux Loups-marins, ou dans la forêt, au lac Trois-Saumons, en compagnie de quelques guides, à la fois serviteurs et amis. Ces excursions furent pour lui une expérience aussi enrichissante que celle des livres. C'est grâce à elles en tout cas qu'il redécouvrit, outre les qualités d'âme de ses compagnons, le trésor incomparable des traditions populaires dont ils étaient les vivants dépositaires. Il ne se lasse pas de les écouter. Il est, par eux, ramené, et nous à sa suite, dans le pays enchanté de son enfance. Ecoutez :

« Comme tous les enfants, j'aimais les légendes, les contes et surtout les histoires les plus effroyables, quitte à m'endormir la tête cachée sous mes couvertures. Aussi lorsqu'il m'était possible de m'emparer de Romain Chouinard à la veillée, il m'en contait quelques-uns, finissant toujours par me dire :

— Quand vous serez grand, M. Philippe, je vous conduirai au lac; et là dans la cabane, le soir, je vous en conterai de bien beaux. Le père Chouinard tint parole pendant les quinze années de ma jeunesse que je rendis de fréquentes visites au lac Trois-Saumons, mais ce fut surtout lorsque je me retirai à la campagne, à l'âge de trente-sept ans, qu'il devint pour moi un com-

pagnon de chasse et de pêche précieux pendant mes excursions à ce beau lac.²⁶

Le père Romain Chouinard occupe à lui seul deux chapitres des *Mémoires* (les treizième et quatorzième). De plus de Gaspé lui a aussi donné un rôle dans les *Anciens Canadiens*, sans même prendre la peine de changer son nom. Il lui confie la garde du mai honorifique que les censitaires vont planter à la porte du manoir d'Haberville, en plus de lui faire chanter deux chansons.²⁷

Par un curieux retour des choses, dans les *Mémoires*, c'est maintenant le seigneur de Gaspé qui, à son tour, rend hommage à son censitaire :

« Ceux qui ont connu le père Romain Chouinard, humble et paisible cultivateur, passant sur le chemin de la vie sans y imprimer la trace de ses pas, seront surpris que je m'occupe d'un individu en apparence si insignifiant. Mais pourquoi ne rendrai-je pas hommage à la vertu si je l'ai découverte sous cette rude enveloppe ? »²⁸

Le père Chouinard n'est pas le seul à qui il rend hommage. « Je ne me prive jamais du plaisir de converser avec un vieillard canadien, » écrit-il dans les *Mémoires*.²⁹ Il nomme encore Laurent Caron, Louis Fournier et d'autres qui l'ont initié aux traditions orales. Il les a tous incarnés dans l'inoubliable serviteur du seigneur d'Haberville, l'immortel José Dubé, fils de François, son « défunt père qui est mort », la plus belle création des *Anciens Canadiens*.

On a quelquefois reproché à de Gaspé d'avoir cité trop de légendes, trop de chansons, de jeux, de danses, de proverbes, de surnoms et même d'avoir employé un vocabulaire trop peu académique, et d'avoir, par là, ralenti l'action romanesque de son livre.

C'est un jugement bien étroit de critique abusivement littéraire. C'est méconnaître, en même temps que ses intentions, les fonde-

26. *Mémoires*, p. 435.

27. *Les Anciens Canadiens*, chapitre 8.

28. *Mémoires*, p. 434.

29. *Ibid.*, p. 271.

ments de la vie paysanne d'autrefois, dont il reste encore, à l'heure actuelle, de multiples fragments, dans la mémoire populaire.

Cette brève esquisse ne me permet pas de regrouper ici tous les traits de la vie rurale traditionnelle que de Gaspé nous a conservés. On pourrait cependant en extraire un petit traité de folklore canadien qui permettrait, mieux qu'aucun autre ouvrage du dix-neuvième siècle, de répondre à la question fondamentale « Comment vivaient les Anciens habitants ? »

Personne mieux que le seigneur de Gaspé ne nous a donné la description des fêtes anciennes: celle du mai et de la Saint-Jean, si souvent citées, voire pillées, qu'elles sont dans toutes les mémoires. De Gaspé ne dédaigne pas non plus le folklore matériel, la technologie, si bien qu'il faut souvent recourir à lui pour en parler pertinemment. Il décrit les habitations, le mobilier, les costumes, les recettes populaires de la médecine comme de la cuisine.

Si ses descriptions sont moins techniques que ne l'exige la science d'aujourd'hui, elles n'en ont pas moins une grande valeur, parce qu'elles sont parfois des témoignages uniques, et toujours des points de repère et autant de jalons qui nous permettent de mesurer l'évolution dans les manières de vivre des anciens Canadiens. En définitive, c'est cette peinture traditionnelle qui assure à de Gaspé sa pérennité, bien plus que le drame cornélien ou l'épopée romanesque qui lui ont servi de prétexte.

Bref, par sa manière de se renseigner et de nous renseigner, par ses qualités d'observation, par son sens de la tradition et des traditions orales sous toutes leurs formes, Philippe Aubert de Gaspé a été notre meilleur peintre de la vie rurale d'autrefois. Et comme le bon vin, il s'améliore encore en vieillissant.

Luc Lacourcière